

**Zeitschrift:** Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern

**Herausgeber:** Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)

**Band:** 13 (1892)

**Heft:** 6

**Artikel:** Réponse au comité d'organisation du cours des travaux manuels à Chaux-de-Fonds [Teil 3]

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-258324>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- Der Lawinenschaden im schweizerischen Hochgebirge im Winter und Frühjahr 1887—1888.  
Der Schneeschaden vom 28./29. September 1885 in den Waldungen der Schweiz.  
Der Nonnenspinner (*Liparis monacha*) von S. Ruedi, Oberforstmeister, und C. Bourgeois, Prof.  
Die Fische der Schweiz und die künstliche Fischzucht von Dr. G. Asper.  
Zur Frage der Verfolgung der den schweiz. Fischereien schädlichen Tiere von A. de Claparède, Legationsrat.  
3) Von Herrn Payot, Libraire-Editeur, Lausanne:  
Géographie générale illustrée d'Europe par W. Rossier.  
Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'enseignement secondaire par H. Colliez et J. Oettli, professeurs.  
Cours élémentaire de langue maternelle par R. Dussaud, deuxième partie.  
Leçons d'histoire nationale et d'histoire générale par H. Elzingre.  
Cours d'économie domestique à l'usage des écoles et des familles par J. Oettli, prof.  
L'ami de la jeunesse, recueil méthodique de chants par S. Neuenschwander.  
4) Von Herrn Dr. Gobat, Erziehungsdirektor:  
School Document of the City of Boston (102 exempl.).  
Rules and Regulations of public schools, Boston 1888.  
Annual report of the school committee, 1889.  
Examination papers, 1890—1891.  
Memorial of the Dedication of the public latin and english High School House, Boston 1881.  
5) Von The Commissioner of Education Department of the Interior, Washington :  
Report of the commissioner of education, 1888—1889, 2 vol.  
6) Vom Tit. eidg. Oberforstinspektoral:  
Katalog der schweiz. Vögel und ihrer Verbreitungsgebiete von Prof. Dr. Studer und Dr. V. Fatio.

#### Neue Anschaffungen:

- 1) Die Buchhaltung in der Primarschule von Pf. Hirsbrunner.
- 2) Helmes, Matematik. Band I.
- 3) Dr. L. Funck, System der allgemeinen Arithmetik.
- 4) Bündner Seminarblätter, 1884—1885.
- 5) Berner Schulfreund, Jahrgang 1861—62, 63, 64, 65, 66.
- 6) Berner Schulzeitung, Jahrgang 1862, 63—64, 65, 66, 67.
- 7) Berner Schulblatt, Jahrgang 1861, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 78, 80—81, 82—83, 84, 85, 86; 2 Bände 8° 1890.

#### Réponse au comité d'organisation du cours des travaux manuels à Chaux-de-Fonds.

(Suite.)

Messieurs,

Après avoir démontré les principes généraux qui ont guidé le choix des objets, il nous reste à nous occuper des différents reproches que vous avez cru devoir adresser à la méthode.

#### 1° Utilitarisme.

C'est un malentendu que nous pardonnons. Il est vrai qu'on a confectionné dans les cours normaux des porte-clés, des cabarets, des tire-bottes et peut-être même des brouettes, ce qui est ignoble. La brouette joue toujours un grand rôle dans le monde et surtout en pédagogie. A peine a-t-on réussi à éléver une œuvre quel-

conque, les brouettes pédagogiques arrivent en grande vitesse, s'en emparent, minent et creusent pour déplacer les terres ramassées pendant des années, pour les placer sur un autre fond. Si vous dites: « cet enseignement est éducatif », c'est justement notre opinion depuis longtemps. Nous avons eu l'occasion de développer cette pensée à l'assemblée de St-Gall 1886: *Über das Wesen des Arbeitsunterrichtes und seine Stellung zur Volksschule. De la substance des travaux manuels et leur position dans l'école populaire*, publié dans le *Pionier* 1887, nos 11 et 12.

L'assemblée a adopté à l'unanimité nos conclusions :

- 1° Les travaux manuels favorisent le développement corporel et intellectuel de la jeunesse.
- 2° Les travaux manuels donnent aux élèves des idées claires et exactes, développent l'attention et la faculté de penser et exercent une influence salutaire sur le caractère.
- 3° Les travaux manuels forment un complément nécessaire aux autres branches d'enseignement de l'école populaire.
- 4° L'introduction des travaux manuels dans les écoles publiques est à favoriser par la législation. L'Etat doit :
  - a. donner aux communes la liberté d'ajouter les travaux manuels aux autres branches d'enseignement,
  - b. donner des subsides aux communes pour les travaux manuels comme pour toute autre enseignement.

Voilà les principes que notre société a suivis: ce sont des principes exclusivement éducatifs.

#### 2° Exposition.

Nous avons dû faire de la propagande pour les travaux manuels. Au commencement, personne ne s'imaginait que les instituteurs fussent capables d'apprendre ces mains-d'œuvre pendant quatre semaines. Nous vivons dans la démocratie et si l'on veut atteindre quelque but, nous sommes obligés de nous adresser au public. Quand le public a compris, les autorités arrivent facilement à donner des subsides.

Même les maîtres qui prennent part aux cours ont besoin d'émulation, et l'exposition de leurs travaux a toujours une influence salutaire. Si la nation donne des subsides pour notre œuvre, il faut bien que nous aussi nous montrions ce que nous en faisons.

De plus, il est évident qu'on apprendra aux maîtres eux-mêmes non seulement à commencer le travail, mais aussi à l'achever. C'est un point pédagogique de premier ordre. La perfection dans les travaux doit aussi, pour cette branche de l'enseignement, rester notre principe. C'est encore là que les messieurs qui prennent part à nos cours ont l'occasion d'apprendre toutes les difficultés qui peuvent se présenter.